

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS datent des 1er et 16 de chaque mois

se paient d'avance.

LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITOPHES

Trois mois... 5 fr.

Six mois... 9 fr.

Un an... 16 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS

Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr., Un an 20 fr.

Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS sont reçues au

Bureau du Journal du Lot

se paient d'avance

Annonces... 25 c la ligne

Réclames... 50 c.

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 8

MM. Laffite et Co, place de la

Bourse 8, sont seuls chargés

à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Compagnie du Chemin de fer d'Orléans.—Service d'Été.

Tableau 2. Horaires de trains entre Cahors, Agen, Bordeaux, Paris, etc. Columns include destination, departure times, and arrival times.

Cahors, le 7 Octobre 1873

L'impression immense produite par la lettre de M. le comte de Chambord, grandit chaque jour, et cependant cette lettre n'est qu'une simple protestation contre les calomnieux qui essayent de présenter l'avènement d'Henri V comme le triomphe d'un cléricisme impossible et du retour de la nation aux anciens usages féodaux.

Voici un article du Journal de Paris qui est de nature à porter la lumière là où les radicaux voudraient laisser régner le mensonge.

Nous le savions bien, M. le comte de Chambord est le petit-fils de Charles X, qui a signé les ordonnances de Juillet. Mais il est aussi le petit-neveu de Louis XVIII, qui a fondé en France le régime constitutionnel.

L'effet de cette lettre a été immense. Elle a fait pénétrer la lumière et la conviction, dans les cœurs les plus rebelles. Il n'y a plus aujourd'hui en France un seul homme un peu éclairé, un peu sensé qui croie encore que la restauration de la monarchie légitime serait la résurrection de l'ancien régime.

Il était temps que M. le comte de Chambord prit la parole. Les révolutionnaires de toutes les nuances s'efforçaient, depuis deux mois, de faire l'obscurité sur ses sentiments. Ils lui prêtaient gratuitement les idées les plus absurdes, les projets les plus inquiétants.

M. le comte de Chambord a rompu le silence, et aussitôt se sont évanouies les craintes chimériques et les suppositions ridicules que les feuilles systématiquement hostiles à la royauté essayaient de semer dans les campagnes et qui se répandaient jusque dans les villes, au milieu des classes industrielles et des populations ouvrières.

leur cause, aujourd'hui désespérée, un faux comte de Chambord. La lettre du 16 septembre 1873 a restitué au chevaleresque descendant de François 1er et de Henri IV, son vrai visage, son vrai caractère. Le pays sait maintenant, à n'en plus pouvoir douter, qu'après qu'elle aura été restaurée dans la personne d'Henri V, la monarchie légitime ne nous donnera ni le gouvernement des prêtres, ni la prédominance des nobles, ni la dime, ni les usages féodaux, ni l'intolérance, et qu'elle n'entreprendra pas contre l'Italie et l'Allemagne une guerre folle, dans des conditions impossibles.

C'est avec une dignité noble et triste que M. le comte de Chambord a hautement protesté contre ces mensonges de la presse révolutionnaire. L'amertume de son langage est bien naturelle. Comment ne s'affligerait-il pas en voyant qu'il y a dans cette France troublée et déchue qu'il voudrait revoir unie et paisible, qu'il voudrait rendre forte et grande, des ennemis assez aveuglés par la passion pour employer contre lui des armes aussi indignes. Mais cette amertume même est une preuve de sa sincérité.

Il faut être, comme l'est sans doute la République française, affolée par la peur d'une complète et prochaine déroute du parti radical, pour prétendre comme elle le fait, que la lettre du 16 septembre 1873 est écrite d'un style violent et injurieux par un homme en colère.

Heureusement, pour l'honneur du journalisme français, nous pouvons opposer à cette inique boutade d'un écrivain bilieux et effaré l'appréciation du Journal des Débats qui, tout en contestant la portée politique de cette lettre, déclare qu'elle est tout entière très noble, très digne, digne en tous points de la main loyale qui l'a tracée, du nom auguste qui l'a signée.

Le Journal des Débats aurait voulu que le langage de M. le comte de Chambord fût plus explicite sur les questions qui se débattent actuellement dans les régions politiques et parlementaires. Il place sans doute, dans sa pensée, au premier rang de ces questions, celle de la Charte et celle du Drapeau. Il oublie que la lettre du 16 septembre 1873 était une réponse et que par conséquent elle ne pouvait parler que des points qui étaient abordés dans celle de M. le vicomte de Rodez-Bénévent.

Mais on peut être aussi rassuré sur ces deux questions capitales de la Charte et du Drapeau que sur celles d'une guerre religieuse, d'un gouvernement sacerdotal, d'une persécution catholique et d'une noblesse privilégiée.

Quand l'heure sera venue où M. le comte de Chambord devra prendre à cet égard des déterminations définitives, il puisera, nous en avons la certitude, dans le sentiment de ses devoirs, dans son amour pour la France, dans les inspirations de son cœur la force d'adopter la résolution qui sera la plus conforme aux nécessités de la situation et aux intérêts du pays.

Nous n'avons donc aucune inquiétude sur l'issue de ce qu'on appelle la crise. Si nous n'avions la crainte d'être accusés de plagiat, de même qu'après la revue de Satory, M. Thiers a pu dire prophétiquement, l'empire est fait, nous n'hésiterions pas à nous écrier, avec la conviction de n'être pas démentis par les événements : la monarchie est faite. Cette fois, il n'y aura ni victoire, ni défaite pour personne. L'avènement d'Henri V, ainsi qu'il le dit lui-même, ne sera pas le triomphe d'un parti. Ce sera le retour de la société française tout entière au seul principe qui peut lui servir de bouclier contre la propagande effrénée des doctrines du radicalisme et des théories de l'Internationale.

Au moment où l'opinion publique se préoccupe à juste titre de l'attitude que vont prendre les principaux groupes de l'Assemblée en vue de seconder ou de combattre les projets de restauration monarchique, la Liberté, fait remarquer qu'il convient de s'arrêter plus particulièrement à celui de ces groupes qui, en raison de son tempérament parlementaire, de ses opinions moyennes, peut, suivant les circonstances et à un moment donné, faire pencher du côté de la Monarchie ou du côté de la République la balance de nos destinées. Nous voulons parler du centre gauche. On trouvera ci-dessous une lettre du président de cette réunion, M. Léon Say, qui suffirait à mettre en évidence les hésitations de ce groupe si elles n'étaient depuis longtemps notoires pour tous ceux qui suivent avec attention le jeu des partis.

Ce qui saute aux yeux tout d'abord, à la lecture de cette circulaire, c'est que le centre gauche n'a aucun parti pris, aucune politique arrêtée; plusieurs de ses membres, comme MM. Léon Say, Casimir Périer, monarchistes par leur naissance, leurs convictions, ne s'étaient ralliés à la République de M. Thiers que parce qu'ils désespéraient de voir fusionner les deux branches de la maison de Bourbon; la circulaire contient un passage très significatif à cet égard.

Le centre n'a pas de répugnance théorique pour la monarchie constitutionnelle dont les principes de 1789 seraient la base; écrit M. Léon Say; mais il a toujours pensé que le seul gouvernement qui conviendrait aujourd'hui à la France, était celui qui, en donnant les gages les plus sérieux aux principes d'ordre et de conservation, agiterait le moins le pays et serait le plus éloigné d'être un gouvernement de parti.

Malgré les réticences que contiennent les lignes que nous venons de citer, il en résulte clairement que les hommes du centre gauche n'ont point — pour nous servir d'une expression du Temps — de foi politique, deux mots dont l'accouplement est un non sens.

Qu'on donne satisfaction à ce groupe, il optera pour la monarchie; qu'on essaye de ramener le drapeau blanc, il restera républicain. Ce qu'il y a de plus probable, c'est qu'il se fractionnera en deux camps, ainsi que cela s'est produit l'année dernière, et que les députés d'opinion monarchiste reprendront leur place à droite.

Voici la circulaire de M. Léon Say: Paris, 2 octobre 1873.

Mon cher collègue,

Le moment approche où l'Assemblée nationale va reprendre ses séances.

Pendant la prorogation, un certain nombre de nos collègues ont conçu l'idée d'une restauration monarchique au profit de M. le comte de Chambord. Ils saisisseront probablement, dès les premiers jours, l'Assemblée nationale de leur proposition.

L'exactitude est donc pour nous un devoir rigoureux, et vous comprendrez la nécessité où nous nous trouvons d'être à notre poste dès la séance d'ouverture. Je vous demanderai même d'avancer votre retour à Paris ou à Versailles de quelques jours, afin que nous puissions nous entendre sur la politique du centre gauche dans des circonstances actuelles.

Je compte provoquer une réunion dans le local ordinaire de nos réunions pour le jeudi 23 octobre. Je vous invite d'une façon très pressante à y assister.

Le centre gauche n'a pas de répugnance théorique pour la monarchie constitutionnelle dont les principes de 1789 seraient la base, mais il a toujours pensé que le seul gouvernement qui conviendrait aujourd'hui à la France était celui qui, en donnant les gages les plus sérieux aux principes d'ordre et de conservation, agiterait le moins le pays et serait le plus éloigné d'être un gouvernement de parti.

C'est dans cet ordre d'idées que nous n'avons cessé de demander l'organisation du gouvernement dans sa forme actuelle, afin de faire succéder à un provisoire éternant un état de choses durable.

Il ne s'est rien produit qui soit de nature à nous faire changer de résolution. Une réconciliation de famille a eu lieu entre deux princes. De ces deux princes, l'un était un prétendant; l'autre n'était pas un prétendant, mais il était un candidat au trône et pouvait être choisi par la France, si elle avait eu la volonté de revenir à la monarchie. Ni l'un ni l'autre n'avait d'ailleurs le droit de parler au nom du pays et ne pouvait engager notre conduite. Il n'y a qu'un orléaniste de moins, ou plutôt l'orléanisme disparaît pour laisser subsister le parti libéral.

Après comme avant la fusion, il y a les fils de la Révolution dont nous nous glorifions de faire partie, et les adversaires de la Révolution, adversaires qui veulent peut-être nous pardonner et nous traiter avec bienveillance, mais qui nient les principes mêmes auxquels nous sommes attachés, adversaires qui peuvent même porter nos couleurs, mais qui ne les portent pas comme un symbole.

Après comme avant la fusion, nous restons donc convaincus de la nécessité de voter des lois constitutionnelles et d'organiser la République conservatrice.

Mais si tel est notre but, quels seront nos moyens d'action? C'est ce que nous aurons à déterminer dans les réunions du centre gauche que je provoque à partir du 23 octobre.

LÉON SAY, Président du centre gauche.

Correspondance DU JOURNAL DU LOT

Versailles, 4 octobre 1873.

La réunion des bureaux de la droite a dû avoir lieu aujourd'hui, à 4 heures de l'après-midi, chez M. Aubry (des Vosges), Avenue d'Antin, n° 4. Deux députés venant de Frohsdorff, devaient y communiquer, dit-on, d'intéressantes informations sur les dispositions du comte de Chambord. Parmi les personnes bien informées, on suppose que la réunion arrêtera aujourd'hui une sorte de programme constitutionnel en quatre ou cinq articles, qui serait soumis, dès la semaine prochaine, au comte de Chambord. Aussitôt ce programme accepté à Frohsdorff, ou à Bruxelles, car on assure que le chef de la maison de Bourbon doit se rapprocher incessamment de la France, on commencerait à recueillir les signatures pour le vote décisif qui doit avoir lieu dès la rentrée de l'Assemblée. S'il fallait en croire les monarchistes, ils seraient certains de 375 adhésions au moins. Dans le camp républicain, au contraire, on leur prédit, un fiasco complet. L'avenir montrera qui a raison.

La question du drapeau serait, assure-t-on, résolue d'une façon assez inattendue: elle serait tout bonnement enterrée, et ni dans le manifeste du comte de

INFORMATIONS

S'il faut en croire le *Vaterland* de Vienne, M. Visconti-Vecosta aurait dit à Berlin : « Nous n'avons rien fait avec les Autrichiens, et il n'y a rien à faire avec ces gens-là. »

Quelques journaux ont cru devoir démentir qu'il fût question d'un prochain manifeste du comte de Chambord, dans lequel seraient développées et précisées les déclarations déjà contenues sommairement dans la lettre à M. de Rodez-Bénavent.

Nous tenons de bonne source que cette nouvelle est exacte et que le manifeste paraîtra du 25 au 30 octobre, environ huit jours avant la réunion de l'Assemblée. En publiant ce document, le prince aurait moins en vue, nous assure-t-on, de tracer un programme politique, que de réfuter une fois pour toutes les erreurs que la presse radicale s'efforce d'accréditer dans le pays au sujet de sa personne, de ses idées, de ses dispositions et des conséquences politiques et sociales d'une restauration monarchique.

On dit que M. Gambetta est décidé à abréger considérablement la durée du voyage qu'il fait, à ce moment, en province. Après avoir visité la Dordogne et la Vienne, l'ex-dictateur devait honorer de sa présence la plupart de nos départements de l'Ouest et du Nord; mais n'ayant pas retrouvé l'enthousiasme d'autrefois et ne réussissant qu'à attirer des mesures de rigueur sur la presse et sur les maires, M. Gambetta aurait compris que son voyage ne pouvait plus que compromettre son parti, et il se serait décidé à le terminer brusquement.

Ses amis insistent cependant auprès de lui pour qu'il ne se laisse pas décourager et surtout pour qu'il ne trahisse pas son découragement par un retour précipité. D'autre part, M. Gambetta, qui voit son prestige s'évanouir à mesure qu'il prodigue sa personne et son éloquence, est devenu fort perplexe et ne sait plus trop quel parti prendre.

Le voyage de l'empereur Guillaume à Vienne, si souvent annoncé, puis démenti, paraît définitivement arrêté. L'empereur partirait pour Vienne le 15 et serait de retour à Berlin le 22.

Le général Trochu vient de publier sous le titre : **Pour la Vérité et pour la Justice**, un livre qui est destiné à attirer l'attention de tous les hommes sérieux et impartiaux de ce temps. C'est une discussion très-calme, mais très-ferme des rapports de messieurs Saint-Marc-Girardin, Chaper et de Rainneville, membres de la commission d'enquête sur les actes du Gouvernement du 4 Septembre. A quelque point de vue que l'on veuille se placer, ce livre est pour donner à réfléchir à quiconque a jugé les événements sans les bien connaître. Il ne nous paraît pas possible que l'Assemblée nationale ne soit pas frappée d'un peu de fonds qu'il est juste de faire sur les volumineux rapports qui lui ont été soumis et qui, acceptés par elle, sembleront être son œuvre. Les événements quotidiens ne doivent pas détourner l'attention publique des faits capitaux qui donnent la clef de l'histoire contemporaine. Le point de départ de notre situation : La guerre d'Allemagne comme cause, le 4 septembre et ce qui s'en est suivi comme conséquences reçoivent une lumière vraiment nouvelle du livre du général Trochu, et à ce titre il laisse sa marque dans l'appréciation des choses et des hommes de ce temps.

Chronique locale et méridionale.

Le *Republicain du Lot*, a propos d'un article que nous reproduisons dans l'un de nos derniers numéros, s'efforce de confondre nos dispositions d'esprit politiques avec celles de la feuille que nous citons et qu'il défigure. Nous faisons des emprunts journaliers à la presse parisienne de diverses nuances, sans au-

Chambord ni dans les déclarations de l'Assemblée, il n'en serait question.

On est plus affirmatif aujourd'hui qu'hier au sujet des bruits relatifs à une convocation anticipée de l'Assemblée. Il ne serait nullement impossible, en effet, que cette convocation fût adoptée par la commission de permanence, quelques personnes pensent que la lettre de M. Thiers pourrait bien contribuer à ce résultat.

M. Thiers reçoit de nombreuses visites et paraît décidé à prendre une part fort active aux événements parlementaires qui se préparent. On assure qu'il s'est prononcé en faveur d'une entente avec les bonapartistes et c'est le général Fleury qui aurait servi, dit-on, d'intermédiaire dans cette négociation. Il se confirme, du reste, que la réunion de la gauche a pleinement adhéré à la proposition faite par un journal de Lille, d'appuyer les candidatures de tous les députés bonapartistes centre gauche et centre droit qui voteront contre la monarchie.

Une nouvelle réunion de la gauche a lieu ce soir, chez M. Jules Simon.

Revue des Journaux

Liberté.

M. Thiers est arrivé à Paris; dès midi il avait déjà, nous assure-t-on, reçu la visite d'un certain nombre de personnages politiques; le soir, on pouvait lire dans le *Bien public* un article entièrement consacré au projet d'alliance entre le parti bonapartiste et le parti républicain, conçu par l'*Avenir nationale*, accepté par le prince Napoléon dans une lettre fameuse, repoussé tout d'abord par les journaux qui passent pour puiser leurs inspirations à Chislehurst, pour être, en fin de compte, repris par le *Gaulois*.

Il ne faudrait pas attacher à cet article, qui vise au manifeste, plus d'importance qu'il n'en mérité, et les personnes qui ont cru y reconnaître la main de l'ex-président de la République, exagèrent sans doute. Toutefois, il serait puéril d'attribuer sa publication, le jour-même du retour de l'illustre homme d'Etat, à une simple coïncidence. Le hasard est parfois bien intelligent; il ne saurait pourtant suffire à expliquer l'étrange volte-face de notre confrère. Le *Bien public* était naguère encore un des journaux qui répudiaient le plus énergiquement l'alliance bonapartiste; aujourd'hui, non-seulement il l'accepte, mais il y convie tout le parti républicain. Le droit populaire est menacé; ses défenseurs naturels, bonapartistes et républicains, doivent s'unir pour le défendre: tel est le thème développé par le *Bien public*. C'est le même que celui de M. Portalis dans l'*Avenir national*, et que celui de Tarbé dans le *Gaulois*, avec cette nuance pourtant: l'*Avenir national* proposait un pacte d'alliance offensive; notre confrère n'est disposé à signer qu'un traité d'alliance défensive. Affaire de mots.

Gazette de France.

Les républicains ne sachant plus comment continuer la campagne contre la monarchie, depuis qu'ils ne peuvent plus dire que Monsieur le comte de Chambord veut rétablir la dime et déclarer la guerre à l'Europe, se raccrochent aux moindres incidents. Aujourd'hui c'est la lettre de M. Feray qui sert d'aliment à leur polémique. Cet honorable industriel est porté sur le pavois par les radicaux, qui supplient la bourgeoisie de prendre ce riche manufacturier pour exemple.

La *Republique française* se fait remarquer entre tous pour son enthousiasme pour M. Feray. Elle chante ses vertus, sa gloire, sa magnanimité!

Voilà un député d'opinion modérée, jouissant d'une immense fortune, qui a été battu à plate couture dans les élections où M. Thiers a joué la fortune de la république *conservatrice*, et qui écrit qu'il n'est pas las de ces aventures et veut recommencer l'épreuve. Cette déclaration enchante naturellement les radicaux, c'est à peine s'ils osent croire à tant de bonheur.

Après l'expérience tentée par M. Thiers, les radicaux n'osaient pas espérer qu'il y aurait encore dans cette bourgeoisie, dont ils ont juré la destruction, des membres qui ne seraient pas complètement éclairés sur la situation du pays et des partis. Leur bonne étoile leur avait réservé M. Feray; ils n'y comptaient pas.

Aussi il faut voir comme ils adulent M. Feray! Si l'exemple de M. Feray pouvait entraîner d'autres Feray? Si la bourgeoisie pouvait encore se laisser aller à croire à une république *conservatrice et ennemie des radicaux*, comme les radicaux seraient heureux! Ils auraient le

moyen de recommencer la partie jouée le 27 avril, un peu trop brutalement et de reprendre le pouvoir, car il ne se trouvera pas là toujours à point un parti royaliste pour sauver le pays, comme au 24 mai.

M. Feray dit: « Je crois qu'une république conservatrice, destinée à combattre avec vigueur les funestes doctrines du radicalisme... est le meilleur gouvernement. »

Et les radicaux applaudissent M. Feray! Et ils lui disent: N'hésitez pas à croire qu'en effet vous vous délivrerez de nous avec la plus grande facilité par le moyen de la république conservatrice! Au besoin, si M. Feray l'exigeait, les radicaux s'engageraient à combattre eux-mêmes leurs funestes doctrines, pourvu que cet honorable « bourgeois » promette de ne pas rétablir la monarchie et de voter la république conservatrice, ou ultra conservatrice, à son choix.

Les radicaux, qui sont gens pratiques, ne demandent qu'une chose, en effet, c'est qu'on ne rétablisse pas la monarchie.

La monarchie seule peut en finir logiquement avec le radicalisme et la démagogie; ils le savent. Tous les autres principes de gouvernement, et surtout la république *conservatrice*, leur assurent la victoire; voilà pourquoi ils adressent leur hommage le plus sincère à ceux des bourgeois qui ont la bonté de dire qu'ils voteront contre la monarchie; à ceux qui, pour détruire le radicalisme, ont l'ingénieuse idée de constituer la forme de gouvernement qui est la plus favorable à son extension.

Seulement, nous nous demandons ce que M. Feray va penser des compliments que lui adressent les radicaux, des encouragements de ceux-là même qu'il désigne comme ses ennemis.

Paris-Journal.

Des conservateurs se disent: « Si nous proclamons la monarchie, les radicaux prendront les armes. » Cette crainte est tout à fait chimérique. Nous pouvons proclamer la monarchie que nous voudrions et quand nous voudrions: les radicaux ne bougeront pas. La première condition, pour prendre les armes, est d'en avoir. Or, ils n'en ont pas. Ils ne pourront même en avoir que si le gouvernement leur en donnait. Or, M. le maréchal de Mac-Mahon ne leur en donnera pas. En supposant qu'ils s'en procurassent en déjouant la surveillance de l'autorité, et qu'ils organisassent une insurrection sur un point du territoire, quelques coups de canons en viendraient à bout. On réprime toujours une insurrection quand on l'attaque résolument. La Commune avait des armes et des soldats innombrables, la ville forte la plus vaste du monde et les circonstances les plus favorables à son entreprise. Cependant, notre armée démoralisée et disloquée, la taillée en pièces. Le radical qui prend les armes est ordinairement méchant, mais il est extrêmement bête: sa bêtise paralyse sa méchanceté. En règle générale, une insurrection n'a rien de dangereux: il suffit que le gouvernement n'en prenne pas peur. Une insurrection qui éclaterait le lendemain de la proclamation de la monarchie, tournerait particulièrement au profit du pouvoir nouveau. Elle lui fournirait l'occasion de montrer sa résolution à se maintenir à la tête de l'Etat, et de transplanter quelques fleurs d'émeute dans l'île des Pins.

Mais on peut parier dix contre un que la monarchie ne sera pas réduite, à son avènement, à ces extrémités. L'éclat d'énergie qu'un vote de proclamation monarchique nécessiterait, ferait rentrer dans l'ordre tout le parti radical, depuis son chef, M. Gambetta, jusqu'à M. Ranc, jusqu'au dernier soldat de la Commune.

Le radicalisme, en effet, est une profession spéciale aux temps des révolutions. Dès que le pouvoir est vacant ou rempli intérimairement, il se produit dans les esprits une agitation d'incertitude, qui fait sortir d'entre les pavés la végétation radicale, comme l'orage fait pousser les champignons, ou comme la saison pluvieuse emplit les rues de marchands de parapluies. Hors l'orage et la pluie, la terre s'ouvre à des produits meilleurs, et les rues regorgent d'industriels moins attristants. Mais à la première goutte d'eau et au premier éclair qui tombent du ciel, cryptogames et marchands disparaissent.

Cicéron explique ce phénomène dans sa deuxième Catilinaire. Catilina, M. Gambetta portait ce nom à l'époque où Cicéron était consul, Catilina avait six classes de partisans. La première classe, dit l'orateur, se composait de débiteurs qui possédaient plus qu'ils ne devaient, mais qui n'avait pas la vertu de se détacher de leurs biens pour payer leurs dettes.

« Je les crois peu capable de s'armer pour leur succès, » ajoutait-il. Nous comptons cette variété parmi nos radicaux. Elle offre même chez nous une subdivision: celle des radicaux riches tout simplement, qui se gardent bien des coups de fusil. La deuxième classe comprenait des hommes perdus de dettes, mais ambitieux de pouvoir et voulant dominer à tous prix. La troisième était celle des hommes voisins de la vieillesse, quoique vigoureux, que nous nommons: vieux viveurs. La quatrième était un mélange confus et turbulent de malheureux qui, fatigués d'assignations, de sentences, de saisies, désertaient les villes et les campagnes pour courir sous les drapeaux de la révolte. La cinquième renfermait les parricides, les assassins, les scélérats de toute espèce. La sixième enfin se distinguait par la chevelure élégamment peignée le visage imberbe ou la barbe arrangée avec art, la longueur et la finesse de la tunique, les bras effeminés de ses jeunes gens délicats et jolis. Vil troupeau d'adultères, de joueurs, de débauchés!

Aussitôt qu'un consul sortait de fonction ou qu'un événement malheureux pour l'Etat déliait le faisceau du dictateur, les six classes s'efforçaient d'augmenter le trouble: la première, pour échapper à ses créanciers; la deuxième, pour escalader le Capitole, où elle n'aurait jamais rendu grâces aux dieux d'avoir sauvé la patrie; la troisième, pour retrouver dans les hasards de la révolution sa splendeur d'autrefois; la quatrième, pour recevoir quelques sesterces de Catilina triomphant, les trente sous des fédérés; la cinquième pour assouvir sa faim de crimes; la sixième, « pour faire la noce. » Mais Catilina avait à peine franchi les portes de Rome, en compagnie de son Tongilius, de son Publicius et de son Manatius; Cicéron avait à peine menacé les agitateurs, que les six classes se reclassaient d'elles-mêmes dans les quartiers de Rome, ou plutôt chacun de ces radicaux reprenait son rang de déclassé. La première recommençait à financer avec ses créanciers et leurs hommes d'affaires. La deuxième rentrait dans les tavernes et rêvait, entre deux coupes couronnées d'ache, de dicter des lois à l'univers qu'elle n'avait pas le courage de conquérir par ses vertus. La troisième dinait et soupait, comme avant l'appel aux armes, d'une pièce de monnaie empruntée à d'anciens compagnons de plaisir. La quatrième s'en remettait plus encore au hasard de la fourchette ou de la misère qui galoppe après l'ouvrier paresseux. La cinquième se résignait à rooiger dans l'ombre sa main scélérate, et la sixième redemandait au jeu ou aux courtisanes ses parures et ses parfums.

Tous les réformateurs d'aujourd'hui auraient fait partie des six classes de radicaux de la suite de Catilina. Les temps n'ont fait fleurir ni une espèce, ni une idée, ni une revendication nouvelles. C'est toujours la même armée, soldats et chefs; ce sont toujours les mêmes armes; le but est toujours le même. Ces scories de la société, brillantes ou vives, se rejoignent et se fondent dans le Paris moderne, sous les mêmes influences que dans la Rome antique. Le pouvoir faiblit-il ou n'est-il pas établi sur des institutions qui enserrant le corps social: Catilina harangue ses partisans inconnus, et on les voit sortir par enchantement de dessous terre, espérant que le monde va se métamorphoser, à la voix du tribun, en pays de Cocagne, ou qu'il marchera, pour le moins, la tête en bas et les pieds en l'air.

Mais le jour où les citoyens paisibles et leurs Cicérons, las des périls continus où ils vivent, irrités des adjurations qu'ils adressent en vain à Catilina, ordonneront aux licteurs d'apprêter leur glaive et restaureront les institutions séculaires qui ont formé la grandeur de la patrie, un grand silence s'étendra de la Manche aux Pyrénées et des Alpes à l'Océan. Catilina fuira Rome rendue au travail et à la concorde, on perdra le souvenir des nouvelles couches sociales auprès d'une campagne fortunée. M. Laurent-Pichat fera du radicalisme platonique dans son salon. Les sous-préfets du 4 septembre noieront dans les estaminets de la rive gauche leur chagrin d'être tombés de ces hauteurs inespérées. Le bohème, qui a failli ceindre une écharpe de commissaire, empruntera cent sous pour déjeuner au restaurant du Veau-qui-Tette. L'ouvrier qui préfère le cabaret à l'outil se rangera s'il le veut, ou couchera à la belle étoile. L'assassin se cachera dans les carrières d'Amérique, et le jeune homme de la sixième classe aura des bontés pour les danseuses de la Reine-Blanche et vivra à leurs crocs. Tout rentrera à son rang. D'insurrection, il n'en est pas à redouter. Les radicaux ne bougeront pas.

toriser personne à en conclure le fond exact de notre pensée.

Que le *Républicain* n'oublie pas d'ailleurs d'avertir charitablement ses lecteurs que les mesures de rigueur dont parle le *Figaro*, dans le cas d'une restauration monarchique, ne s'appliqueraient qu'aux « émeutiers » et aux « cabotins politiques » qui provoquent le désordre et s'enfaient toujours au moment du péril.

Nous espérons bien que notre confrère ne se rangera jamais parmi ceux là.

On a entrepris depuis quelques jours au ministère de l'instruction publique une révision des bourses de l'Etat.

Le but du Gouvernement est d'inviter les familles riches à renoncer à un privilège qui sera désormais exclusivement réservé aux élèves méritants et sans fortune.

Le *Petit Journal* donne le résumé du projet de décret relatif aux musiques militaires.

Le ministre de la guerre, assure-t-on, a émis un avis favorable. Ce n'est donc plus qu'une question de mois et même de jours.

Les corps de musique, d'infanterie, cavalerie et génie, jouiront des mêmes prérogatives qu'il y a quelques années, c'est-à-dire avant le ministère du maréchal Niel; les musiciens seront assimilés, comme grades et solde:

Chefs de musique, aux lieutenants, aux sous-lieutenants, selon l'ancienneté;

Sous-chefs de musique, aux adjudants sous-officiers;

Musiciens de première classe, aux sergents-majors;

Musiciens de 2<sup>e</sup> classe, aux sergents et fourriers;

Musiciens de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> classes, aux caporaux.

En outre, et d'après le projet, une indemnité serait allouée, chaque année, pour chaque chef de musique.

Les musiciens assimilés au grade de sous-officier pourraient postuler aux emplois civils réservés aux sous-officiers de l'armée, au même titre que ces derniers.

L'organisation des fanfares des bataillons de chasseurs restera la même qu'à présent; le chef de fanfare aura, comme aujourd'hui, rang d'adjudant.

Les emplois salariés dans l'armée territoriale seront ceux de chefs de bataillon, trésorier, chef de bataillon, capitaine, porte-drapeau, officier de tir, sergent-major, sergent instructeur et caporal tambour.

L'administration des Beaux-Arts s'occupe en ce moment de la répartition, entre tous les musées de France, des objets d'art, tableaux, marbres et bronzes achetés par le Gouvernement à dernière exposition des Beaux-Arts; malheureusement, la somme prélevée cette année sur le budget pour ces différentes acquisitions ne dépasse pas 20,000 francs.

Il est à peu près résolu qu'un cercle d'officiers sera formé dans chaque grande ville de garnison et au quartier-général des dix-huit corps d'armée. A chacun de ces cercles seront annexés une bibliothèque militaire aussi complète que possible et un *mess* pour les officiers qui voudraient en profiter.

Par arrêté ministériel, en date du 27 août dernier, M. Cadiergues instituteur public à Figeac, a été nommé officier d'Académie.

Le Bal donné dimanche par les ouvriers de la ville de Cahors a dépassé toutes les espérances. Jamais la salle du Théâtre n'a été, en pareille occasion, ornée avec plus de luxe et plus de goût. Jamais essaim de jeunes filles plus complet et plus resplendissant de jeunesse et de beauté.

Dans le fond de la salle se détache au milieu des couleurs nationales et des fleurs, la statue de l'industrie, distribuant des couronnes. Un orchestre choisi dans la musique du 88<sup>e</sup>, c'est assez en faire l'éloge, répand l'harmonie dans ce milieu féerique.

Disons en terminant, que la courtoisie des commissaires de cette fête, dont le souvenir restera, a été à la hauteur de leurs ingrates fonctions. Bravo! jeunes ouvriers, vous avez été, dimanche, de vrais gentilhommes.

Une circulaire du ministre de la guerre aux généraux divisionnaires constate que l'intuition des engagés conditionnels d'un an a produit d'excellents résultats sous le rapport de l'instruction.

Le ministre de la guerre vient de décider que, provisoirement, les régiments de formation nouvelle seraient commandés par des lieutenants-colonels.

MARTYRS ET BOURREAUX

par LÉON VALÉRY.

A la veille de la publication du nouveau poème de M. Léon Valéry: *Martyrs et bourreaux*, nous sommes heureux de donner à nos lecteurs un avant-goût de cette œuvre, par l'extrait ci-dessous, pris dans l'épisode de l'assassinat de monseigneur Sibour par Verger. Nous pourrions prendre au hasard dans cette importante production, pour citer de beaux vers.

Près du torrent solitaire  
Qui bondit,  
Regardez!... C'est la panthère!  
Sur un lit

De gazon, ... à l'ombre fraîche  
Des roseaux,  
Elle écoute, flaire, lèche  
Ses naseaux.

Son oeil plonge dans l'espace...  
Mais, soudain,  
Quelle est cette ombre qui passe?...  
C'est le daim!

Pour venir boire à la source,  
Sous ses pas  
Que d'abîmes dans sa course!  
Mais, hélas!

Quand il touche au frais rivage  
Qu'il réva,  
La fille, au fauve pelage,  
De Java

Fond sur lui, l'égorge, fouille  
Dans son flanc,  
Et dans les joncs, qu'elle souille,  
Boit son sang...

Tel Verger suit en silence,  
L'œil profond,  
Le saint prêtre, qui s'avance;  
Puis, d'un bond,

Fend la foule, que disperse  
Sa terreur;  
Atteint Sibour et le perce  
Droit au cœur!

Et les murs saints, qui semblent  
Se troubler,  
Sur leur base chancelèrent,  
Sans crouler!

Il était fou, dit-on... oui, de cette démente,  
Fille des passions, qui pour l'homme commence  
Le jour où, du devoir rejetant le fardeau,  
Du prisme de l'erreur il fait son seul flambeau...  
Il était fou;... sans doute!... Esclave volontaire,  
Ah! tant que sous le joug d'un pouvoir salutaire  
S'inclina sa raison, elle ne sombra pas...  
Mais, un jour, quel démon se dressa sous ses pas?  
Quels fantômes avaient composé son cortège?  
S'appelaient-ils *Orgueil* ou *Volupté*? que sais-je!

De la beauté, sans doute, il emprunta la voix:  
Quel autre sur notre âme a plus d'empire!... — « Vois! »  
Lui dit le tentateur: « Pourquoi verser des larmes,  
Quand c'est pour les tarir que sont faits tant de charmes?  
Ce feu donc, malgré toi, ton cœur est consumé,  
Dieu, s'il le condamnait, l'aurait-il allumé?  
N'aurait-il fait de toi qu'une aveugle victime?  
Tu parles de remords, l'amour est-il un crime?...  
Tu parles de serments, qui put les recevoir?  
Qui peut de la nature usurper le pouvoir?  
Par d'éternels devoirs elle seule nous lie... »

Et Verger, écoutait... ce fut là sa folie!  
Ce qu'il lutta de temps; ce qu'il dut parcourir  
De degrés dans le vice et ce qu'il dut souffrir,  
Pour qu'un jour, écrasé sous sa lourde existence,  
De la faiblesse au crime il franchît la distance,  
Qu'importe! pour le prêtre, ange ou monstre odieux,  
C'est l'abîme sans fond ou les hauteurs des cieux!  
De la coupe du mal jamais sa lèvre avide  
N'approche impunément: s'il y touche, il la vide;  
Et telles sont pour lui les ardeurs du poison,  
Qu'il consume son cœur ou trouble sa raison!

« Dors-tu content, Voltaire? a dit, dans son délire,  
Le poète, devant la tombe de Rolla...  
« Dors-tu content, Voltaire? » à mon tour puis-je dire:  
« Ton véritable enfant, Arouet, le voilà!  
« Le voilà! c'est Verger!... près de lui, dans l'horrible,  
« Qu'est-ce donc que Rolla, ce pâle libertin,  
« Trop naïf, à coup sûr, pour être ton disciple,  
« Puisqu'il boit le poison, après un long festin?...  
« Et c'est pour nous montrer cet écolier qui râle,  
« Que la Muse, frappant, dans la nuit sépulcrale,  
« Au seuil de ton tombeau, d'une voix théâtrale,  
« Vient troubler ton sommeil, criant: « Dors-tu content?... »  
« Un débauché de plus, lorsque l'on en voit tant;

« Une fille, à quinze ans, vouée à l'infamie,  
« Si beaux que soient les vers, était-ce bien de quoi  
« Réveiller en sursaut ta vieille ombre endormie?... »

« Mais, ce soir, lève-toi, Voltaire, lève-toi!  
« Ce n'est plus un héros, éclos dans une trame  
« De roman fantastique ou de froid mélodrame,  
« Dont je veux aujourd'hui repaître ton regard:  
« Tiens!... voilà l'assassin et voilà le poignard!  
« La victime est de ceux que poursuivaient tes haines,  
« Et ton sang réchauffé va couler dans tes veines,  
« Devant le sang versé de l'auguste vieillard!  
« Les acteurs et la scène, ici tout doit te plaire:  
« Regarde!... Ce cadavre au pied du sanctuaire,  
« C'est Sibour!... et Verger vient de percer son sein!  
« Le prélat massacré par le prêtre assassin!  
« Les lieux saints profanés!... dors-tu content Voltaire?...  
« Qui, ton cœur, cette fois, peut bondir triomphant:  
« Sois fier!... mieux que Rolla, Verger est ton enfant!  
« Il ne t'avait pas lu page à page peut-être;  
« Mais tu l'avais touché de ton souffle mortel!  
« Mais pour ton fils, du moins, tu dois le reconnaître  
« Aux coups qu'il a portés, aux marches de l'autel!... »

« Et maintenant au sein de la nuit solitaire,  
« Où l'on dit que Satan te berce avec orgueil,  
« Emporte le bandit dans ton morne cercueil:  
« Tu peux dormir content, Voltaire! »

AVIS

Par acte passé devant M. le maire de la commune de Luzech, le sieur Rigal (Blaise), a cédé pour l'établissement du chemin vicinal ordinaire, numéro 7, de Luzech à Sauzet,

Savoir:  
Trois ares de terre (s. g., numéro 269), moyennant la somme de huit cent vingt francs, ci. . . . . 820 fr.  
Cabors, le vingt-cinq septembre mil huit cent soixante-treize.

Le Préfet du Lot, chevalier de la Légion d'honneur,  
BREYNAT.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 44<sup>e</sup> livraison (4 octobre 1873). — TEXTE: Une Scier par M<sup>me</sup> de Witt. — La Mer chez soi, par H. de la Blanchère. — Une classe au crocodile, en Cochinchine (Notes de Claparot). — Jardinages de la Jeunesse: Octobre, par L. Châtenay. — La Tour d'auvergne, le premier grenadier de France, par Et. Leroux. — La famille Durand à l'Exposition de Vienne, par Eugène Muler.

DESSINS par Emile Bayard, Mesnel, Gilbert, Théron, et Lancelot.

Bureaux à la librairie HACHETTE, boulevard Saint-Germain, n<sup>o</sup> 79, à Paris.

*Avis aux lectrices.* Nous appelons, d'une façon particulière, l'attention de nos lectrices sur le journal de famille *LES MODES DE SAISON* pour deux motifs principaux: d'abord, parce que contrairement à beaucoup d'autres journaux de modes qui sont destinés exclusivement aux personnes de profession, celui-ci est spécialement consacré à la famille; ensuite parce qu'il est le seul, publiant une aussi grande quantité de petits ouvrages de main.

Dernières nouvelles

On annonçait depuis quelques jours un manifeste de M. Thiers. Ce manifeste vient de paraître sous la forme d'une lettre au maire de Nancy.

Ceux qui s'attendaient à quelque aperçu élevé sur la situation politique seront tristement déçus. De longues récriminations personnelles, une édition nouvelle de toutes les excitations haineuses qui traitent dans les basses feuilles du radicalisme, voilà tout ce que l'on trouve dans cette lettre.

L'intelligence de l'ancien président paraît à ce point troublée par la passion, que la clarté et la netteté habituelles de son style s'en ressentent; rien de plus embarrassé, de plus pénible et souvent de plus incorrect. On dirait d'un document mal traduit sur un texte étranger. On se prend à douter que cette lettre soit authentique. Ou bien la confusion de la forme comme la violence du fond sont-ils un signe de l'état d'esprit où est tombé l'homme d'Etat autrefois si clairvoyant, le membre éminent de l'Académie française?

On lit à ce sujet dans le *Français*:

Irons-nous discuter les idées émises par M. Thiers? Nous le voudrions par égard pour sa signature. Mais comment prendre au sérieux sous son nom les banalités calomnieuses dont le bon sens public a fait justice tant de fois quand il les a trouvées dans le *Sicéle* ou le *Rappel*?

Où M. Thiers a-t-il vu, par exemple, que de personnages « sans mandat » prétendaient en ce moment « traiter à quelques-uns de l'avenir de la France et le faire consacrer » ensuite « presque sans discussion »?

Que dire surtout de ce passage où M. Thiers voudrait faire croire que « nos libertés civiles, politiques et religieuses, que notre état social » sont menacés, et traite d'avance les projets des conservateurs « d'odieux et révoltant mensonge »?

Le passage le plus significatif de cette lettre est certainement celui où M. Thiers demande préalablement « un recours au pays. » Est-ce une adhésion à la thèse bonapartiste de l'appel au peuple, ou à la thèse radicale de la dissolution? Ou bien le vague des expressions est-il calculé pour pouvoir tendre à la fois la main aux deux partis? En tout cas c'est une négation directe des droits de l'Assemblée, c'est la preuve que M. Thiers dans sa passion ne recule devant aucune éventualité, pourvu qu'il fasse échec aux projets de la majorité conservatrice coupable de l'avoir fait descendre du pouvoir.

Les hommes d'ordre voient où on voudrait les mener. Ce n'est pas sans tristesse que nous sommes réduits à faire connaître où est tombé, sous l'inspiration de la colère et de la rancune, celui que le parti conservateur libéral avait longtemps salué comme un de ses chefs. L'histoire de ce temps ne compte pas beaucoup de chutes aussi profondes.

Saint-Jean-de-Luz, 5 octobre.

On assure qu'une grande bataille a eu lieu près Estella, que Moriones, défait, a dû se réfugier à Pampelune, où il n'y a ni munitions, ni vivres. Les carlistes l'ont cerné aussitôt.

Versailles, 6 octobre 1873.

On dit que le comte de Chambord a exprimé sa satisfaction de la réunion tenue le 25 septembre par les diverses fractions de la droite.

Le comte de Chambord a reçu hier le duc de Nemours, mais on ignore encore les résultats de cette entrevue où la question du drapeau a dû sans aucun doute, être abordée de nouveau. Le duc de Nemours est celui des princes de la famille d'Orléans qui s'est toujours fait le plus remarquer par ses tendances fusionnistes.

Avant hier, samedi, la reine Isabelle voulant sauver le prince royal entraîné par une vague sur le bord de la mer, a failli périr avec l'infant Alphonse. Un employé du Phare les a sauvés tous les deux.

Un journal a publié ce matin la liste d'un nouveau cabinet qui aurait été élaborée dans la récente réunion des bureaux de la droite. Cette liste est considérée ici comme purement fantaisiste.

Samedi soir, une nouvelle réunion de cinquante députés de la droite, du centre droit et de la portion modérée du centre gauche a délibéré sur les moyens de faire triompher les opinions monarchistes de la majorité de l'Assemblée nationale. La réunion s'est trouvée une nouvelle fois d'accord pour se rallier tout entière au drapeau tricolore; mais il résulte d'une note de l'*Union* que cette question n'est pas encore définitivement tranchée. L'*Union*, qui a longtemps combattu l'adoption du drapeau tricolore, semble solliciter aujourd'hui un mouvement de l'opinion publique pour préparer une prompt solution qui donnerait satisfaction aux susceptibilités de l'armée et du pays. Le langage de cette feuille est certainement de bon augure.

Bourse de Paris.

Paris, 7 octobre 1873, soir.

Rente 1/2 p. %	57,85
— 4 1/2 p. %	82,50
— 5 p. %	93,15
— 1/2 p. %	92,75

Nous prions instamment nos abonnés en retard, de vouloir bien se mettre au courant sitôt cet avis reçu. Il importe, vu le développement que prennent nos livres de souscription, qu'il n'y ait pas de retardataires et que les abonnements soient payés d'avance: c'est le seul moyen, pour l'abonné, de s'assurer le service régulier du *Journal*.

Annonces

SANTÉ A TOUS

rendue sans médecine par la délicieuse farine de Santé Revalésière Du Barry, de Londres. Vendu maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

Tout malade trouve, par la douce Revalésière Du Barry, santé, énergie, appétit, bonne digestion et bon sommeil. Elle combat avec succès, sans médecine, ni purges, ni frictions, les dyspepsies, gastralgies, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang.

Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes 1/4 k., 2 fr. 25; 1/2 k., 4 fr.; 1 k., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalésière qu'on peut manger en tout temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs. — La Revalésière Chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire, sans échauffer. — En boîtes de 12 tassés, 2 fr. 25; de 576 tassés, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Cahors, chez Vinel, pharmacien.

DU BARRY et Co, 26, place Vendôme, Paris.

GOUVERNEMENT IMPÉRIAL OTTOMAN

EMPRUNT DE 1873

1,388,889 Obligations au Porteur

Rapportant 30 FRANCS d'intérêts annuels, payables par semestre, les 1er avril et 1er octobre

Ces Obligations seront émises à 297 fr. 50

Reboursables à 500 FRANCS, en 33 ANS, par tirages semestriels

Les tirages auront lieu publiquement à Paris, au siège de la Société de Crédit Mobilier, les 5 Mars et 5 Septembre de chaque année. Les Obligations sorties seront payables le 1er Avril et le 1er Octobre suivants.

Les deux premiers tirages auront lieu en septembre 1874. JOISSANCE DU 1er OCTOBRE 1873

Table with 2 columns: Amount and Description. Rows include: 25 fr. en souscrivant, 77 50 lors de la répartition, 50 du 1er au 5 décembre 1873, 50 du 1er au 5 janvier 1874, 50 du 1er au 5 février 1874, 45 le 1er avril 1874, et sous déduction du coupon de 15 fr. échéant cette date 30

297 fr. 50 Somme réelle à verser. 282 fr. 50

L'intérêt de 30 francs par obligation représente plus de 10 0/0 du prix d'émission. Avec la prime résultant de remboursements à 300 fr. le placement ressort à près de 12 0/0.

Une bonification de 5 francs sur le prix d'admission sera faite aux Souscripteurs qui désireront se libérer entièrement, à la répartition. Les autres Souscripteurs pourront escompter les trois derniers termes à raison de 6 0/0 l'an.

Les coupons d'intérêts et les obligations sorties au tirage sont payables en or à Paris, Londres et Constantinople.

GARANTIES :

L'article 7 du Contrat est ainsi conçu : « Pour assurer le remboursement du présent Emprunt et le service des intérêts, le Gouvernement Impérial Ottoman assigne, outre sa garantie directe et générale, à titre d'affectation spéciale et jusqu'à due concurrence, les revenus ci-après, savoir :

Table with 2 columns: Description and Amount. Rows include: 1° Dime du vilayet du Danube, 2° Taxes sur les moutons d'Anatolie, 3° Excédant du produit de la régie des tabacs de Constantinople, 4° Dimes du vilayet d'Angora

« Il est expliqué toutefois que les dimes et des taxes ci-dessus, nos 1 et 2, étant affectés au service des Bons du Trésor créés en 1872, elles ne seront applicables au présent Emprunt qu'au fur et à mesure de l'extinction desdits Bons, aux époques et dans les conditions prescrites pour ce titre. En attendant, comme garantie provisoire du présent Emprunt, et jusqu'à la libération des affectations qui précèdent, le Gouvernement Impérial Ottoman assigne les revenus suivants, qu'il déclare être libres de tout engagement antérieur, savoir :

Table with 2 columns: Description and Amount. Rows include: 1° Dimes des vilayets d'Erzeroum, de Tripoli, de Barbarie, de Crète, de Diarbekir et de Scutarie, 2° Produit du Tapon, 3° Quart du produit des Serghis des vilayets de l'Empire

Aux termes de l'article 8, le produit des revenus donnés en garantie sera versé, jusqu'à concurrence de la somme représentant exactement l'annuité nécessaire au service de l'Emprunt,

pour intérêt et amortissement, trente jours avant chaque échéance, entre les mains des contractants ou de leurs délégués à Constantinople.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE : A LA SOCIÉTÉ DE CRÉDIT MOBILIER

15, PLACE VENDÔME, A PARIS

A LA BANQUE IMPÉRIALE OTTOMANE

A LONDRES ET

A LA SOCIÉTÉ DE CRÉDIT GÉNÉRAL OTTOMAN

A CONSTANTINOPLE

Les Mercredi 6, Jeudi 9 et Vendredi 10 Octobre 1873.

Elle sera ouverte en même temps dans les Départements, chez les correspondants de la Société du Crédit Mobilier, et dans les principales villes de l'Etranger.

Si le nombre des Obligations souscrites est supérieur à celui du montant total de l'Emprunt, les souscriptions seront soumises à une réduction proportionnelle.

Des titres provisoires au porteur seront délivrés aux souscripteurs, en échange de leur récépissés de versement, lors de la répartition. Les titres définitifs au porteur seront délivrés revêtus du timbre.

On peut souscrire par correspondance. Les lettres de souscription pour la France, devront être adressées à la Société de Crédit Mobilier et accompagnées du premier versement. On peut verser dans les succursales de la Banque de France, au crédit de la Société de Crédit Mobilier.

Déclaration faite au timbre le 19 septembre 1873.

Pour les extraits et articles non signés, Lepropriétaire-gérant, A. Layton.

AVIS IMPORTANT

JULHIA

Fondeur à Cahors (Lot)

Fabricant de grenaille, fonte de chasse,

Préviens sa clientèle, que certains négociants, vendent cet article, comme provenant de la Fonderie Julhia. Pour éviter toute contrefaçon, tous les sacs sortis de sa fabrique porteront son estampille :

JULHIA, fondeur

CAHORS

La Goutte et les Rhumatismes

sont complètement guéris par la

QUATE ANTI-RHUMATISMALE DU D<sup>r</sup>. PATTISON

Elle est employée avec le plus grand succès contre les accès de gouttes et les affections rhumatismales de toute espèce. — En rouleaux de 2 fr. et de 1 fr. chez, M. J. Duc fils, à Cahors

PÂTE ET SIROP DE BERTHÉ A LA CODÉINE

Aucun médicament ne calme plus sûrement les toux opiniâtres de la Grippe, du Catarrhe, de la Coqueluche, de la Bronchite, de la Phthisie, et toutes les irritations de poitrine. Dépôt à Paris, Pharmacie du Louvre, 151, rue St-Honoré, et dans toutes les Pharmacies.

COMPAGNIE ANGLAISE DES ENGRAIS

SEULE CONCESSIONNAIRE DE LA VOIRIE DE BONDY



POUDRETTE DE BONDY NITRATÉE ENRICHIE

80 fr. en vrac à la Voierie... les 1,000 kil. de 12 hect. 1/2

ENGRAIS RICHE DE BONDY

DOSAGE GARANTI. — 5 à 6 p. 100 d'azote, 10 à 12 p. 100 d'acide phosph., 30 fr. les 100 kilog. en gare de Noisy.

PAIEMENT : 1° comptant, 5 0/0 d'escompte; — 2° traite acceptée à 3 mois, escompte 2 1/2; — 3° traite acceptée à 6 mois sans escompte.

AGENT GÉNÉRAL : TH. PILTER, 68, quai de Jemmapes, Paris.

VICHY

EAU MINÉRALE NATURELLE. Sources de l'Etat. Applications en médecine: GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales. HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence. CELESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, albuminurie. HADRIENNE. — Prescrite comme l'eau des Célestins. Administration de la Cie concessionnaires PARIS, 22, boulevard Montmartre. EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE A Cahors, chez M. Dulac, pharmacien

AVIS A VENDRE

Une quantité considérable d'effets ayant été soustraits à la mort de Mme Verdié, veuve de feu M. Verdié, docteur-médecin, décédée le 22 août 1873. Les personnes qui doivent à cette succession sont averties de ne pas acquiescer ces effets si on les leur présentait, et d'en faire la déclaration à M<sup>e</sup> Labie, notaire à Cahors.

PLUS DE CHEVAUX COURONNES!

Gaines promptes et sans trace de chutes, décorées, piquées, dardées, ardeurs, réparation exacte du poil, par le Réparateur FACARD. Flac. de 2 fr. 50 et 1 fr. 50 avec net. Dépôt gén.: Pharm. TRICARD, aux Ternes, 47, Paris. Se trouve dans les Pharmacies.



Plus de chevaux couronnés! Gaines promptes et sans trace de chutes, décorées, piquées, dardées, ardeurs, réparation exacte du poil, par le Réparateur FACARD. Flac. de 2 fr. 50 et 1 fr. 50 avec net. Dépôt gén.: Pharm. TRICARD, aux Ternes, 47, Paris. Se trouve dans les Pharmacies.

ECOLE DE NOTARIAT

Enregistrement et Hypothèques. Institué pour suppléer à l'insuffisance du stage.

A Toulouse, rue Bellegarde, 17.

Directeur : M. Cléri-Malige

ONZIÈME ANNÉE.

Résultats de 1872-1873 : 8 examens savoir : 5 à la faculté de droit, 4 reçus; (de ce dernier nombre est un premier examen de doctorat passé avec grand succès), et trois devant des chambres de notaire, tous reçus.

PRIX : Année scolaire, payable moitié en entrant, et l'autre moitié le 1er mars suivant. 420 fr.

Forfait de capacité en 8 mois, dont moitié en entrant et l'autre moitié 4 mois après. 1,500 fr.

Leçons particulières : 150 fr. par mois et d'avance.

La rentrée aura lieu le 15 octobre prochain (prévenir.)

LA FRANCE ET SON DRAPEAU

LETTRE

A M. LE GÉNÉRAL BOURBAKI

gouverneur de Lyon,

par

M. L'ABBÉ AUGUSTIN SERRES

Prix : 2 francs

Cahors, J.-D. Crayssac, libraire. — Paris, Douniol, éditeur

CHANGEMENT DE DOMICILE

DROGUERIE GÉNÉRALE DU LOT

A. SOULIÉ

Boulevard Nord, au coin de la rue de la Liberté

GROS DEMI-GROS ET DÉTAIL

SPECIALITÉ DE MOUTARDE VIOLETTE

GARANTIE AU SUC PUR D'AUXERROIS

Médaille de Bronze au Concours de 1873.

Drôgueries. — Produits d'alimentation. — Produits chimiques et arts. — Peinture. — Teinture. — Couleur. — Vernis français et anglais. — Brosseries. — Pinceaux. — Colle-forte. — Huile et Essence.

HUILE ET ESSENCE DE PÉTROLE

Dépôt Général du Chocolat avec Prime.

Toutes les personnes qui achèteront un demi-kilo de ce Chocolat (qualité supérieure au prix de 2 fr. le demi-kilo) recevront immédiatement un cadastre que désignera un bulletin placé dans chaque demi-kilo de Chocolat. Il y a donc à la fois certitude et surprise.

LE CHATEAU

DE MERCUES

Notice historique

M. L'ABBÉ BOULADE.

En vente chez tous les libraires.

PILULES GOURMANDES PURGATIVES CAUVIN

VEGETALES. — 55, Boul. Sébastopol, Paris. Hygiéniques, préventives, curatives de la Constipation et de tous les maux qui négligés font les maladies. 30 ans de succès attestés en France et à l'Etranger. Broc. et 1/2 Bte de 30 pil. 1/2 fr.

Dépôt à Cahors, chez

M. DUC, pharmacien.

IDÉES NOUVELLES

ET COMPLÈTEMENT INÉDITES

LA CRÉATION, LA VIE ET LA MORT

DES

CORPS CÉLESTES

SUR CERTAINS PHÉNOMÈNES PHYSIQUES

PAR

S.-J. Sawicki (de Bialystok),

DOCTEUR ES SCIENCES

Prix : 2 francs.

EN VENTE :

Crayssac, libraire à Cahors, rue de la Mairie.